



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Secrétariat général

Commission HarmoS et Horaire Scolaire



QUESTIONNAIRE

Informations générales

Nom de l'organisme/institution :

Adresse électronique : ge@verts.ch

Adresse postale : Les Verts genevois, CP 345, 1211 Genève 4

Nom de la personne de référence (qui répond au questionnaire) : Jean-René Hulmann, secrétaire général

Son adresse électronique : jrhumann@verts-ge.ch

Son adresse postale : Les Verts genevois, CP 345, 1211 Genève 4

Son numéro de téléphone : 022 800 38 48

Question 1

Globalement, le nouvel horaire scolaire proposé pour les élèves de l'enseignement primaire en page 15 de la brochure est-il, selon votre organisme/institution, satisfaisant ?

- | | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| Très satisfaisant | <input type="checkbox"/> |
| Plutôt satisfaisant | <input type="checkbox"/> |
| Pas vraiment satisfaisant | <input type="checkbox"/> |
| Pas du tout satisfaisant | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Sans avis | <input type="checkbox"/> |

Question 2

Sur quels points ce nouvel horaire scolaire pourrait-il être amélioré ?

Les Verts sentent, dans la mise en œuvre de ce nouvel horaire scolaire, une certaine précipitation et un manque de préparation évident. Les moyens pour réaliser ces mesures font clairement défaut. Les Verts ne s'engageront pas dans cette voie sans un certain nombre de garanties concrètes, notamment financières afin de ne pas péjorer les conditions d'enseignement (voir également réponse aux questions 3 et 4).

En effet, selon les Verts, ce nouvel horaire scolaire ne peut être bénéfique que s'il est accompagné d'une amélioration des conditions générales d'enseignement qui doit se traduire par une diminution du nombre d'élèves par classe, une amélioration de l'encadrement général des élèves et un meilleur soutien et suivi des élèves en difficulté.

Pensez que ce nouvel horaire scolaire va, à lui seul, améliorer la qualité de l'enseignement est, selon les Verts, illusoire.

Question 3

Si ce nouvel horaire n'est globalement **pas vraiment** ou **pas du tout satisfaisant**, quelles en sont les raisons majeures ?

Une consultation orientée:

- La présentation de la consultation est biaisée, du simple fait que le résultat souhaité avait été énoncé bien auparavant. Elle ne tient quasiment pas compte de l'avis des parents, du GAPP et de la SPG. Contrairement à ce qu'en dit la brochure de présentation, le Grand Conseil n'a pas décidé d'augmenter le temps d'enseignement aux élèves, mais il a simplement pris connaissance des affirmations du DIP via les rapports concernant HarmoS et la Convention scolaire romande.

- La proposition unique d'horaire sur 4 jours et demi se base essentiellement sur certaines conclusions (mais pas toutes) d'un rapport d'étude réalisé dans des conditions différentes de celles de la Suisse, notamment en France où l'horaire de l'écolier est nettement plus chargé.

- Cet horaire ne tient pas compte de l'évolution de notre société. Les parents qui travaillent, même à temps partiel, et qui souhaiteraient s'occuper de leurs enfants à midi ne peuvent pas le faire en raison d'un horaire d'école se terminant trop tôt le matin (11h30), alors même que les études sur les rythmes scolaires montrent que l'apprentissage est facilité en décalant l'horaire des matinées (début plus tardif que 8h.).

Une justification peu transparente:

- Rien ne permet d'affirmer que l'augmentation mécanique du temps d'école résoudra le problème des élèves en difficulté ou qu'elle permettra de plus différencier ou augmenter le savoir des élèves.

- La seule véritable justification de l'augmentation de l'horaire scolaire pourrait être basée sur l'introduction de l'anglais à partir de la 5^e P. Or, cette langue ne sera introduite qu'à la rentrée 2013. Il est donc prématuré de vouloir imposer dans la précipitation une augmentation du temps d'enseignement à la rentrée 2011 (voir également réponse à la question 4).

Pas d'augmentation pour les élèves les plus jeunes:

- Dans le canton de VD, l'augmentation de l'horaire est prévue de manière progressive y compris pour le secondaire inférieur. Par ailleurs, les études montrent que les plus jeunes élèves sont plus vite fatigués.

- Les Verts se prononcent donc contre l'augmentation du nombre d'heures d'école pour les élèves de 1E à 2P, mais pour une augmentation des moyens d'encadrement, à savoir diminuer l'effectif par classe et rétablir des postes de généralistes non titulaires et de maîtres de disciplines spécialisées (gymnastique, musique, travaux manuels, etc.) qui permettent aux enseignants de prendre parfois en charge des petits groupes d'élèves.

Question 4

Le cas échéant, quel serait, selon votre organisme/institution, le modèle d'horaire scolaire adéquat, celui-ci intégrant l'augmentation du temps d'enseignement et respectant les critères établis par la Commission HarmoS et Horaire Scolaire (cités en page 10 et 11 de la brochure explicative)

- Le DIP ne tient pas du tout compte des études menées par l'Université de Berne sous l'égide du FNRS, montrant les aspects positifs de l'horaire continu.

- HarmoS n'impose ni un type d'horaire, ni une date butoir. Il vaut donc la peine d'approfondir ces nouvelles recherches, effectuées en Suisse, et examiner, avant toute décision, la possibilité d'instaurer un horaire continu (ou un autre horaire) en concertation et en coordination avec le para et le péri-scolaire afin de répondre correctement aux défis de l'instruction et de l'éducation, pour le bien de tous les élèves.

Question 5

Commentaires éventuels